

CURRICULUM VITAE

Dominique MARTIN

I - Activités professionnelles

1) En tant qu'administrateur civil (ENA 1995 -1997)

- **Depuis le 21 septembre 2011** : directeur des risques professionnels à la CNAMTS, en charge de la direction de la branche de la sécurité sociale, régime général, accidents du travail / maladies professionnelles, réseau d'environ 8000 agents répartis sur l'ensemble du territoire au sein des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et des caisses régionales d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT).
- **Mai 2002 – septembre 2011** : directeur de l'office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM), établissement public national à caractère administratif, sous tutelle du ministre en charge de la santé (nommé par décret du Président de la République, renouvelé pour 3 ans en septembre 2005 et pour 3 ans en septembre 2008).
- **Mars 2001 – mai 2002** : conseiller technique au cabinet de M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, plus particulièrement en charge des relations avec les professionnels de santé libéraux et de la préparation des projets de loi.
- **Septembre 1999 – mars 2001** : conseiller technique au cabinet de Mme Dominique Gillot, secrétaire d'État à la santé.
- **Septembre 1998 – septembre 1999** : conseiller social auprès du Préfet de Paris.
- **Avril 1997 – août 1998** : affecté à la direction générale de la santé : en charge pour le compte de la direction générale de la santé, de la préparation de loi de 1998 relatives aux agences sanitaires.

2) Autres activités

- **Responsable de programme à médecins sans frontières (91 à 93)** Investissement plus particulier sur les terrains de conflits.

Travail dans différentes langues, tant avec les interlocuteurs locaux (représentants gouvernementaux, forces militaires et guérillas, ONG locales, personnel local) qu'avec les personnels étrangers (organisations internationales, membres de forces armées, organisations non gouvernementales). Langues parlées : anglais, espagnol.

- **Membre du conseil d'administration de MSF (90 à 91)**
- **Directeur de l'association « migrations santé » (90 à 91)** en contrat avec le ministère de la santé. Structure composée de 12 personnes travaillant sur l'accès aux soins des migrants.
- **Volontaire sur le terrain avec médecins sans frontières (83 à 89)**. Missions dans de nombreux pays, essentiellement sur des terrains de conflits : Afghanistan, Somalie, El Salvador, Yougoslavie, Rwanda, Libéria, notamment.
- **Interne en psychiatrie (84 à 90)** dans divers hôpitaux parisiens.

II - Diplômes obtenus et formations suivies

Administration

- Préparation au concours d'entrée à l'ENA (I.E.P, Paris) (1993/1994).
- Reçu au concours de 1994 : promotion ENA 1995/1997.

Sciences Sociales

- *Diplôme d'Etudes Approfondies* (DEA) : école normale supérieure (rue d'Ulm, Paris) / école des hautes études en sciences sociales (1990). Diplôme centré sur l'anthropologie structuraliste (mémoire de DEA réalisé avec le laboratoire d'anthropologie du collège de France) et sur la sociologie des actions collectives.

Santé Publique

- Certificat d'études statistiques appliquées à la médecine (1986).

Médecine

- Doctorat en médecine (1984)
- Internat des hôpitaux de Paris (concours de 1984)
- Certificat d'Etudes Spécialisées en psychiatrie (1991)

PRINCIPALES PUBLICATIONS RECENTES

Depuis 2012

- Chronique juridique trimestrielle dans la revue : Journal de la santé et de l'assurance maladie (JDSAM)

2011

- Accident médical et dommages psychiques : éléments de problématique, RDSS, N°6, novembre-décembre 2011, p.1084-1093

2010

- L'expression de la solidarité nationale, Cahiers hospitaliers, dossier accidents médicaux : quand la loi Kouchner fait débat, mars 2010.
- L'expertise en responsabilité médicale : de critiques en réformes, *Les Tribunes de la Santé*, n°27 (2) 2010.
- Publication dans le Lamy santé en cours de préparation.

2009

- L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux et ses mécanismes de financement, *Les Tribunes de la Santé*, n°24, automne 2009, p. 29-40.
- L'aléa thérapeutique et l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux. *Annales de la régulation*, volume 2, p. 453, Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne, 2009
- Les limites de la réparation du préjudice : Séminaire « Risques, assurances, responsabilités » organisé par la Cour de Cassation, l'Ordre de avocats au Conseil d'Etat, l'IHEJ, l'IEN3S et le CHEA, *Dalloz, Coll. Thèmes et commentaires*, 2009

2008

- Référentiel d'indemnisation : celui de l'Oniam n'est pas un barème, *Le Concours médical*, n° 19/20, 16 décembre 2008, p. 978-980.
- Le dispositif d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux par la voie du règlement amiable, dans « *L'évolution des droits du patient, indemnisation sans faute des dommages liés aux soins de santé : le droit médical en mouvement*, sous la direction de Geneviève Schamps, Editions juridiques Bruylant et LGDJ, 2008.
- La politique d'indemnisation de l'ONIAM : colloque organisé par le Conseil National du Barreau sur l'indemnisation du dommage corporel : une réparation à géométrie variable, *La Gazette du Palais*, 18-19 avril 2008, p. 46-48
- Indemnisation : la voie du règlement amiable, *Revue hospitalière de France*, janvier-février 2008, p. 50-51.

2007

- L'apport de la jurisprudence au fonctionnement du dispositif de règlement amiable des accidents médicaux, *La Gazette du Palais*, 16-17 novembre 2007, p. 15-20.
- Le nouveau droit de l'indemnisation des risques sanitaires : entre procédures et contentieux, dans « les droits des malades et des usagers du système de santé, une législature plus tard : actes du colloque organisé par la chaire Santé de Sciences Po en partenariat avec le Collectif interassociatif sur la santé, le 1^{er} mars 2007 », sous la direction de Didier Tabuteau, Presses de Sciences Po, 2007.
- Les droits des personnes malades, en collaboration avec Didier Tabuteau, dans « *Traité de santé publique*, 2^{ème} éd., sous la direction de F. Bourdillon, G. Brückner et D. Tabuteau, Coll. Médecine-Sciences, Flammarion, 2007.

2006

- L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux comme politique publique, *Recueil Dalloz*, 2006, n° 44, p. 3021-3025.
- L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux n'est pas un marché, mais un contrat social, en collaboration avec Sabine Gibert, *Revue générale de droit médical*, n° 21, 2006, p. 161-172.
- Dispositif de règlement des accidents des accidents médicaux : équité et action publique, *Risques*, n° 68, décembre 2006, p. 92-98
- Rôle de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM) : bilan des quatre premières années de fonctionnement, dans « De la sanction à la prévention de l'erreur médicale : propositions pour une réduction des événements indésirables liés aux soins », dans le rapport de l'Académie de médecine, sous la direction de G. David et C. Sureau, Editions Médicales Internationales et Lavoisier, 2006.

2005

- Le dispositif d'indemnisation des accidents médicaux mis en œuvre par la loi du 4 mars 2002, *la Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales* n°30, 25 juillet 2005, 1290
- La réparation des accidents médicaux : un engagement fort de la solidarité nationale, en collaboration avec Philippe Tréguier et Olivier Saumon, *La Gazette du Palais*, 5 juin 2005, p. 2

2004

- La judiciarisation de la médecine : mythes et réalités, en collaboration avec Laurence Hemlinger, *Sève*, hiver 2004.
- Les droits des personnes malades, en collaboration avec Didier Tabuteau, dans « *Traité de santé publique*, sous la direction de F. Bourdillon, G. Brückner et D. Tabuteau, Coll. Médecine-Sciences, Flammarion, 2004.

2003

- L'indemnisation par la solidarité nationale, dans « la loi du 4 mars 2002 : continuité ou nouveauté en droit médical », sous la direction de Georges Fauré, *PUF*, coll. *CEPRISCA*, 2003.